

QUAND PRESTATION SOCIALE RIME AVEC RÉPRESSION POLICIÈRE



Khaled ou les pratiques scandaleusement indignes des autorités suisses et leur ami.e.s

Khaled notre ami et camarade membre de No Bunkers a été arrêté le 30 novembre dans les bureaux de l'OCPM alors qu'il s'y rendait, comme tous les mois et ce depuis plus de deux ans, afin de faire tamponner son "papier blanc". Après son arrestation illégale et honteuse, Khaled se fait balader pendant plusieurs jours entre la Favra, les cellules du poste de police du bvd Carl Vogt et le centre de détention la SARA situé à l'aéroport, sans possibilités aucune d'avoir des visites ou de téléphoner à ses proches. C'est moins d'une semaine plus tard qu'il est emmené à l'aéroport où un vol pour la Tunisie lui est proposé. Ce vol, proposé dans la foulée de son arrestation, est inacceptable sans compter le fait qu'aucune démarche n'ait été entreprise par les autorités pour récupérer ses affaires restées dans son foyer ou lui permettre de dire au revoir à ses proches.

Lorsque police et social travail main dans la main

L'OCPM est le lieu où régulièrement (tous les 3 jours, 2 semaines ou tous les mois) les requérant.e.s ayant reçu une réponse négative sur leur demande d'asile doivent se rendre afin de faire signer leur "papier blanc". Ce système de "pointage" est une stratégie de contrôle de cette population mise en place par l'État, lui permettant de réprimer en tout temps. Une fois de plus, et sans grand étonnement, ce n'est évidemment ni dans les bureaux des banques ni dans ceux des multinationales que le flicage et le contrôle règne. Si les requérant.e.s d'asile se rendent régulièrement dans ces locaux où, à tout moment et sans aucune raison l'État peut ordonner leur arrestation, c'est uniquement car ce n'est qu'en obtenant ce fameux tampon qu'ils.elles auront le droit à leurs prestations sociales.

Alors que l'Hospice Général se dit être une institution publique dotée d'une part d'autonomie, on s'étonne que l'accès aux prestations sociales que celle-ci délivre soit directement rattaché à l'OCPM, institution qui, elle, dépend du département de l'économie et de la sécurité. L'OCPM collabore directement avec l'Office Cantonal de la détention administrative, et lui offre son aide pour arrêter, sans préavis, les personnes migrantes afin de les placer en centre de détention administratif et pire encore, afin de les renvoyer au plus vite dans leur pays, considéré d'origine par les autorités suisses. L'État en permettant et en soutenant cette collaboration social-flic se rend directement coupable de bafouer les

droits fondamentaux des personnes concernées, c'est-à-dire le droit de toute personne d'avoir accès au minimum nécessaire pour satisfaire ses besoins vitaux.

Pour survivre à Genève, les personnes migrantes doivent se soumettre à un système absurde. On leur demande de rester visibles, mais c'est pour mieux les enfermer, pour mieux les renvoyer. On leur fournit le minimum nécessaire pour satisfaire leurs besoins vitaux, mais c'est une fois de plus pour mieux les enfermer, pour mieux les renvoyer. En ordonnant l'arrestation à l'OCPM, arrestation bravement exécutée par les complices fonctionnaires qui y travaillent, l'État est non seulement coupable de la "clandestinité" dans laquelle se retrouvent les requérant.e.s mais il est aussi coupable des conditions de plus en plus précaires et indignes dans lesquelles ils.elles se retrouvent.

Enfermé pour la seule raison d'être un « sans-papier » ayant manqué un rendez-vous

Lors de son procès servant à confirmer sa mise en détention, Khaled s'est vu reprocher un rendez-vous manqué à l'OCPM. Toutefois, 6 jours après ce rendez-vous manqué, Khaled s'est rendu à l'OCPM et son rendez-vous a eu lieu. Durant le procès, la juge a néanmoins considéré cela comme une soustraction à l'autorité et affirmé que ce rendez-vous reporté justifie sa détention administrative. Ce verdict est la démonstration du système raciste dans lequel nous vivons, car nulle n'oserait affirmer que Khaled s'est soustrait à

l'autorité au vu de la régularité à laquelle il se rendait à l'OCPM. L'OCPM a eu plus de deux ans pour donner à Khaled un avertissement quant à la détention administrative et au renvoi, et il ne l'a jamais fait. Poggia, Maudet, les flic.esse.s, les juges, les procureur.euse.s, les fonctionnaires de l'OCPM, de l'Hospice Générale sont directement ou indirectement coupable d'une politique d'asile qui contrôle, tabasse, criminalise, emprisonne et renvoi des personnes qui n'ont pourtant commis aucun délit.

FREE KHALED

Nous réclamons

- **la mise en liberté immédiate de Khaled**
- **la fin de ces pratiques abusives et dignes des régimes fascistes**
- **la fin de la détention administrative**
- **que l'aide sociale ne soit pas au service d'un appareil répressif et policier**

